



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)

Mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

Révision du budget ou de la durée de projet sans impact sur le coût global¹

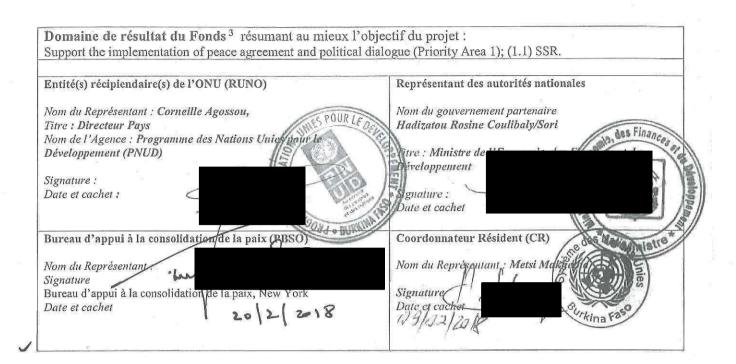
Titre du projet : Appui au processus de Vérité, Justice et Réconciliation Nationale au Burkina Faso	Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNO) UNDP Burkina Faso
Personne à contacter concernant le projet : Corneille Agossou, Directeur Pays Adresse : Koulouba secteur Téléphone : 00 226 75 78 00 01 E-mail :corneille.agossou@undp.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.): HCRUN, Diakonia, Centre pour la Gouvernance Démocratique (CDG), l'Association des Femmes Juristes du Burkina Faso (ASF/BF); le Barreau du Burkina, Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme.
Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF): 00104792 Utiliser le numéro de projet actuel du MPTF	Site du projet : Ouagadougou (Burkina Faso)
Description du projet : Le présent projet a pour objectif général d'apporter l'appui nécessaire pour la réussite du processus de consolidation de la paix et de la réconciliation nationale au Burkina Faso. De manière spécifique, il permettra de	Coût total du projet: 1.000.000 \$ Fonds pour la consolidation de la paix: 1.000.000\$ Contribution du gouvernement: Autre:
renforcer les capacités institutionnelles des acteurs et parties prenantes du processus de la réconciliation nationale, notamment, le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN). Il vise également à apporter une assistance juridique et administrative aux victimes, groupes vulnérables ainsi qu'aux organisations de la société civile. Un appui sera dédié à la gestion spécifique du projet.	Date de démarrage du projet : Mars 2017 Date initiale d'achèvement du projet : Décembre 2017 Nouvelle date d'achèvement (le cas échéant): Décembre 2018
« Score » d'égalité entre les sexes (« Gender Marke Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme prin Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les	ncipal objectif. objectifs.

¹ Veuillez utiliser ce formulaire UNIQUEMENT pour effectuer une demande i) de prorogation de la mise en œuvre d'un projet sans implication de coût ni modification importante du domaine de résultat visé ou ii) de réallocation budgétaire pour un même projet de budget ayant un impact d'au moins 15 % sur une ou plusieurs catégories de dépense mais sans impact significatif sur le résultat visé.

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

Résultats du projet :

- Résultat 1 : Le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN) dispose des capacités techniques et des outils méthodologiques requis pour la mise en œuvre du processus de réconciliation nationale ;
- Activité 1 : Organisation de formations, par des experts au Burkina pour outiller les membres du HCRUN sur la conduite de leurs missions
- Activité 2 : Réalisation d'une cartographie des associations de victimes existant au Burkina-Faso et mettre en place un cadre de concertation avec ces dernières ;
- Activité 3 : Elaboration et validation d'une stratégie de communication sur le travail du HCRUN et la démarche méthodologique ;
- Activité 4 : Elaboration et validation du plan opérationnel du HCRUN pour la conduite de son mandat ;
- Activité 5 : mise à disposition d'outils informatique pour le fonctionnement HCRUN;
- Résultat 2 : Un cadre national de concertation et d'échanges national sur la réconciliation est mise en place et les populations sensibilisées sur la cohésion sociale ;
- Activité 1 : Elaboration et validation d'une méthodologie et d'un guide opérationnel des concertations et communication à l'échelle nationale, régionale et locale ;
- Activité 2 : Organisation de concertation pour le public en général et avec des victimes et partenaires de la société civile :
- Activité 3 : Organisation d'un séminaire gouvernemental et parlementaire sur les processus de réconciliations nationales ;
- Activité 4 : Organisation d'un atelier à l'attention des gouverneurs, préfets et maires afin de faciliter les missions du HCRUN au niveau régional ;
- Activité 5 : Organisation d'une campagne de sensibilisation multimédia sur la cohésion sociale et l'unité Nationale.
- Résultat 3 : Un service d'assistance est offert aux groupes vulnérables, aux victimes et aux organisations de la société civile est mis en place et prend en compte les bénéficiaires ;
- Activité 1: Aider à la création de réseaux entre les différentes organisations de victimes entre ceux dans la capitale et les des différentes localités du pays
- Activité 2 : Fournir un accompagnement pour la participation au processus de justice transitionnelle, y compris la justice pénale, les réparations et les procédures de HCRUN
- Activité 3: Travailler avec la police judiciaire pour assurer la protection des victimes qui fournissent des témoignages dans HCRUN et d'autres institutions pertinentes
- Activité 4 : Faciliter l'organisation des initiatives de commémoration publiques ouvertes à toutes les victimes.
- Résultat 4 : le projet est géré efficacement et une expertise adéquate est disponible.
- Activité 1 : recrutement d'un Un Expert réconciliation (niveau P4) ;
 - Recrutement d'un Project Manager (niveau P3)
 - Recrutement d'un Expert en Communication(SB6)



1. Apporter un soutien à la mise en application des traités de paix et au dialogue politique (Priorité 1) :

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

^(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

^{2.} Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) : (2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

^{3.} Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

^(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

^{4) (}Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

^(4.1) Renforcement de la capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat du Fonds).

Table des matières

I. Raison de la révision et justification	4
1.1 Nature de la Révision	
1.2 Raison et justification de la modification	4
II. Impact sur le budget	5

I. Raison de la révision et explication

1.1 Nature de la révision et justification :

Le projet souhaite initier une demande formelle de prolongation sans coût supplémentaire pour modifier la fin des activités du projet fixé au 31 décembre 2017 pour une nouvelle date fixée au 31 décembre 2018. Cette extension de la durée n'impliquera aucune modification du projet, du budget, des activités planifiées ou tout autre paramètre du projet. La prolongation sans coût est donc demandée sans aucune nécessité de révision budgétaire.

La révision sollicitée s'inscrit dans le cadre d'une reprogrammation des activités en fonction des différentes phases de mise en œuvre planifiées. Elle consistera à reprogrammer les activités du projet telles que planifiées dans le Plan Annuel de Travail 2017 afin d'atteindre les résultats escomptés. Elle permettra également l'utilisation du reliquat des fonds disponibles sur le compte pour assurer la poursuite des activités en 2018 et la prise en charge de l'équipe de projet.

1.2 Raison et justification de la modification

Les raisons de la modification de la durée du projet sont :

- a) Le retard dans la mise en place de l'équipe du projet ;
- b) Le contexte politique qui n'a pas facilité la mise en route de la réconciliation nationale
- La capacité du HCRUN, structure en charge de la mise en œuvre du projet a assumer sa mission

a) Mise en place de l'équipe du projet

Le recrutement de l'équipe du projet (Experts International en Réconciliation, Project Manager, Expert en communication) a pris beaucoup de retard. Les processus sont toujours en cours.

Néanmoins, la présence d'un appui en Detail Assignement a permis la préparation d'un plan de travail, Annuel pour 2017 qui n'a pu être finalisé avec le HRCUN. Le plan d'achat du projet qui été élaboré a permis l'acquisition d'équipements informatiques pour le HRCUN. Le Recrutement de l'expert national en communication est finalisé.

b) Le contexte politique qui n'a pas facilité la mise en route de la réconciliation nationale

Les membres formant le HCRUN actuel ont été désigné par les personnalités dirigeant la transition a savoir le président de la Transition, le Premier ministre et le Président du conseil national de la transition. Ils ont été par la suite nommés par un décret pris par le Président de la transition Michel KAFANDO.

Dès le retour à l'ordre constitutionnel normal, le président élu a été mis « devant un fait accompli » Il n'a aucun engagement de proximité avec l'un quelconque des membres du HCRUN. L'observation vaut pour le président de l'assemblée nationale et le premier ministre.

Aussi, au regard de la reconfiguration de la classe politique après les élections du 29 novembre 2015, les tenants du pouvoir avant l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre pourrait voir dans le HCRUN la continuité du pouvoir de la transition qui les a privés de leur avis de participer aux élections et sont peu enclin a collaborer d'où la naissance de la Coalition pour la démocratie et la réconciliation nationale (CODER).

Les membres de ce cadre présentent le HCRUN comme l'institution des vainqueurs des 30 et 31 octobre 2014. C'est dans ce sens qu'il faudra comprendre les propos du 2ème vice-président de la CODER « La mise en œuvre d'une justice des vainqueurs, d'une justice sélective, conduit de manière inéluctable à l'exacerbation des rancœurs, remplit de haine et d'orgueil, le cœur du soi-disant vainqueur, celui du présumé vaincu qui, du coup, est accusé et reconnu ipso facto coupable de tous les péchés d'Israël ». Or, il est indéniable que l'ex majorité au pouvoir doit faire partir du processus de réconciliation.

Enfin, la société civile, acteur incontournable dans le processus de réconciliation est totalement absent dans le format actuel du HCRUN.

c) La capacité du HCRUN, structure en charge de la mise en œuvre du projet a assumer sa mission

L'organe en charge de la mise en œuvre du projet qui se trouve être le HCRUN a depuis son installation, du mal à mettre en œuvre ses attributions. En effet, 16 membres sur les 21 qui le compose ont signé une pétition demandant la démission du président de l'institution, Benoît Kambou. Il lui est reproché un manque de vision et de résultats un an environ après sa mise en place. Il faut noter par ailleurs que la Coordonnatrice Résidente du SNU a mené un plaidoyer auprès du Président du Faso aux fins de solutionner la crise actuelle.

Le Président KAMBOU a fini par démissionner et remplacer par une personnalité désigner par le président du Faso en la personne de Leandre BASSOLE qui a été élu par ses pairs président de l'institution

Cette situation a considérablement impacté sur la réalisation des activités du projet. Le Plan Annuel de Travail pour l'année 2017 n'a jamais pu être discuté et validé par les membres du HCRUN.

Néanmoins des appuis en termes de renforcement des capacités du HCRUN à travers la mise à disposition d'experts, l'accompagnement pour la rédaction d'un plan stratégique, d'un canevas de communication, des modules de formation sur le mandat des conseillers et la justice transitionnelle ont été fait par le PNUD.

En effet le PNUD a organisé du 13 au 23 décembre 2016 à Bobo Dioulasso un atelier de renforcement de capacité des conseillers du HRCUN animé par Folly MESSAN, Magistrat, Expert en droit de l'homme et Maurille AGBOKOU, expert international en communication.

Ils ont apporté les premières contributions à la consolidation des projets de manuels de méthodologie et de procédure applicable devant le HCRUN aux termes de l'article 21 de la loi 074, portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du HCRUN Ils ont éclairé à partir de partages d'expériences, les membres du HCRUN sur les articulations entre la justice transitionnelle et la justice classique dans un contexte de réconciliation.

Ils ont déterminé et exposé les enjeux de la communication institutionnelle, de la sensibilisation et de la mobilisation sociale à l'appui du mandat du HCRUN et du processus de Réconciliation

nationale.

En outre à partir de partages d'expériences, ils ont identifié, analysé et exposé les contraintes et les facteurs de réussite de la sensibilisation et de la mobilisation sociale à l'appui du mandat du HCRUN et du processus de Réconciliation nationale ; analysé et exposé les rôles et responsabilités des Conseillers et autres acteurs à l'appui du mandat du HCRUN et du processus de Réconciliation nationale.

Le PNUD a aussi accompagné du 23 au 24 et du 29 au 30 novembre 2017 le HCRUN pour la ténue des rencontres consultatives HRCUN/Forces vives de la Nation en vue de dynamiser le processus de réconciliation. L'objectif était d'interroger la classe politique, la société civile, les forces de défense et de sécurité, les leaders religieux et coutumiers, les organisations de la société civile pour chaque consultation les éléments suivants: (i) la volonté ou l'absence de volonté de se réconcilier; (ii) la définition du concept de réconciliation nationale au Burkina Faso, à la lumière de son histoire et de sa culture; et (iii) des recommandations sur les voies et moyens de réaliser la réconciliation nationale.

La situation décrite ci-dessus mérite d'être continuée et justifie la demande de prolongation de la durée du projet sans coût toute chose qui permettra la poursuite des pourparlers avec le HCRUN t afin qu'un Plan de Travail Annuel soit élaborée, validée et mis en œuvre pour l'année 2018 pour l'atteinte des objectifs du Projets à travers l'accompagnement de la réalisation de la mission du HCRUN à lui assignée.

II Impact sur le budget

Cette demande de prolongation sans coût supplémentaire n'aura aucun impact budgétaire et n'entrainera aucune révision du budget initial du projet. La demande est soumise uniquement pour autoriser un changement de la durée sur une période d'un an afin que les activités planifiées soient réalisées et que les résultats fixés soient atteints.

Toutefois, le projet sollicite également l'utilisation du reliquat destiné à la réalisation des activités reprogrammées et à la prise en charges des salaires de l'équipe de projet.

Tableau 1: Projet d'activité budgétaire indicatif⁴

D(1/ 1/ /_ 1-	TATE 1 1 1	DIDIO(-)	Produit du	Commentaires
Résultat/numéro du	Nom du produit	RUNO(s)	Mr. Commission Charles of Landson	
produit	5 To 10 To 1	ALLE IN	budget	(c.à.d. sur la
			1	justification
	2 2			concernant les
				types d'apports
				fournis ou le
			•	budget)
Résultat 1 : Le Hau	t Conseil pour la Récon	ciliation et l'Unité I	Vationale (HCRUI	
charge du renforcem	nent de la cohésion na	tionale de l'assista	nce et des rénar	ations à l'endroit de
groupes vulnérables	et des victimes sont	outillée dans la r	réalication et la	mise en ceuvre de
	e la sous-commission			
	ale et des Réformes (CR)		economation de	la Commission de la
Produit 1:	D'ici à fin	- Services	309 568	Cout des prestations
Produit 1:		I CONTROL OF COMPANY OF COMPANY	309 308	du consultant en
	Décembre 2017,	contractuels		Particular description of the second
	le Haut Conseil	- Frais de		communication, des
	pour la	déplacement		consultants
* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	Réconciliation et			nationaux pour les
	l'Unité Nationale			outils stratégiques
	(HCRUN) dispose			du HCRUN á élaborer
	des capacités	L. On the		et des prestations de
	techniques et			services pour les
æ	des outils			formations et
M sw	méthodologiques			échanges Sud-Sud
	requis pour la	_ = = = = = = = = = = = = = = = = = = =	1 9	(E) (A) (A) (A) (A) (A) (A) (A) (A) (A) (A
	mise en œuvre	F.		
Ta Tomas	du processus de	W.		9141
	réconciliation		- N	
	nationale.		12	i w
Produit 2 :	D'ici à fin décembre	Transfert de	139 958	Coût d'organisation
Fibuuit 2.	2017 un cadre	subvention aux	155 550	d'une campagne de
	national de	homologues		sensibilisation de la
	concertation et	nomologues		population
		to gar	To the	population
	d'échanges national			
	sur la réconciliation	Ann on		
E E E	est mise en place et	2		
\$. a	les populations	2.	1 10	12 E
	sensibilisées sur la	2 11 12	(%)	
TO THE PARTY OF TH	cohésion sociale			
Produit 3:	D'ici à fin décembre		50.000	Coût d'organisation
	2017 un service	Transfert de		de la journée du

⁴ La liste des résultats du projet doit être identique à celle figurant dans le descriptif de projet d'origine. S'il s'agit d'une demande de modification des résultats du projet, veuillez utiliser le formulaire 2.2.

subvention aux

souvenir

d'assistance

	juridique est offert à	partenaires	8	réalisation d'un
	toutes les victimes	nationaux		manuel du souvenir
	de violations graves		8	N
	qui participant au	4.1	m e se	
	processus national	Ex 1 × 2	N 21 N 22	a J*
	de réconciliation	NO N	W W S	25 % U
Produit 4:	Le projet est géré	-Personnel et	411.553	Coûts de l'équipe du
	efficacement et une	autres employés		projet et de son
	expertise adéquate	- Fournitures,		fonctionnement
	est disponible	produits de base,	0 2	8 0 0 0
		matériels	9	= R
		Équipement,		ii m
	1 × 1	mobilier	LI CO	3 <u>x</u>
		Services		a a a
	N N	contractuels		11 08
A 8 2 6 4		- Frais de	ië i	l s
u x m _g v	2 0 5	fonctionnement		
	W 27 N	et autre couts		V ⊗
	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	directs		E = 15
na n	Frais de Frais de suivi/évaluation		23 500	9 0
0 × 0 H	Frais de Gestion	Coût Direct	65 921	7% GMS
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			_ 20 _ 2	10 B
		8	6	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -			1)

20	W 1			
Total	2 W		1 000 000 \$	
			N S	
Total ⁵		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		

⁵ Comme il s'agit d'une demande de prolongation sans impact sur le coût global, le coût global doit demeurer identique à celui du descriptif de projet d'origine approuvé.

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO⁶

Catégories de dépense	Budget d'origine	Augmentation / diminution proposée	Nouveau budget proposé
1. Personnel et autres employés	541 552	100 US	541 552
2. Fournitures, produits de base, matériels Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	187 800		187 800
3. Voyages	16 000		16 000
4. Suivi/évaluation	23 500	7 18	23 500
5. Transferts et subventions aux homologues	161 507		161 507
6. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	4220		4220
Sous-total Sous-total	934 697		934 697
7. Coûts indirects*	65 421	g at the second	65 421
TOTAL	1 000 000	17 april 18 176.15	1 000 00

⁶ Comme il s'agit d'une demande de prolongation sans impact sur le coût global, le sous-total et le total du budget doivent demeurer identiques à ceux indiqués dans le descriptif de projet d'origine approuvé.